

# Meilleurs Vœux

Dans un monde en pleine mouvance, où chaque jour des foyers de violences et de guerres s'allument et s'éteignent sans que personne ou presque ne bouge, sinon pour défendre quelques intérêts financiers, soyons conscients du bonheur de conserver nos libertés de pensée, de mouvement et d'expression.

Pour ce faire, il nous faut accepter la différence; c'est ce qui fera notre force et nous évitera d'arriver à des situations de déchirements et de haines telles que celles qui existent aujourd'hui dans malheureusement trop de pays et qui mènent à tant d'atrocités.

En cette année 1993 qui nous ouvre les portes de l'Europe, bien des choses restent à faire et chacun doit en être conscient.

Soyons donc tolérants tout en restant vigilants afin de rester des hommes libres.

C'est ce que je souhaite en vous adressant à toutes et à tous, en mon nom et celui du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, joie et santé pour vous et pour ceux qui vous sont chers.

Le Maire,  
Lucien MARTIN.

*pour la Nouvelle Année*

**BULLETIN  
MUNICIPAL**

- JANVIER 1993 -

A

V

E

N

A

Y

# Informations municipales

## OPERATION PROGRAMMEE d'AMELIORATION de l'HABITAT (O.P.A.H.):

L'année 1993 est une année d'étude qui a pour but d'établir le montant des travaux à réaliser, donc le chiffrage des crédits à réserver.

Dans un premier temps, une enquête va être faite au niveau de toutes les mairies, afin de déterminer le nombre de logements vacants et de maisons à réhabiliter.

Puis un courrier sera envoyé à tous les foyers.

### QUI PEUT EN BENEFICIER ?

1/ Les propriétaires occupants dont le logement est construit depuis plus de 20 ans et à condition que leurs ressources ne dépassent pas un certain plafond ( fixé par arrêté ministériel);

2/ Les propriétaires bailleurs et les propriétaires de logements vacants, si ces logements sont construits depuis plus de 15 ans et dépourvus d'au moins un des 3 éléments de confort suivants: salle d'eau, W.C. ou chauffage central.

Il n'y a pas de condition de ressources.

POUR NOUS AIDER A CERNER AU MIEUX LES BESOINS DE NOTRE COMMUNE, NOUS INVITONS TOUTES LES PERSONNES INTERESSEES A SE FAIRE CONNAITRE A LA MAIRIE.

Par ailleurs, pour des travaux qui seraient urgents ou pour davantage de précisions, il est possible de contacter le chargé d'études responsable de notre canton: M. MARCHAND Alain au 31 70 25 25 ou au 31 70 25 40.

## RECUPERATION DES VIEUX PAPIERS:

La commune est maintenant équipée d'un conteneur à papier. Vous le savez, une partie du coût des ordures ménagères est constituée par le prix de leur destruction qui nous est facturée au POIDS.

Nos journaux, magazines, brochures, catalogues... déposés dans ce conteneur allégeront d'autant le poids de nos ordures ménagères ...donc le montant de la taxe d'enlèvement.

**ATTENTION ! Sont interdits: les cartons, plastiques et papiers autocopiants.**

Pour la même raison, il est impératif de sortir du circuit des ordures ménagères tous les verres ( de préférence rincés ) pour lesquels nous disposons déjà d'un conteneur...

... et tous les déchets verts (tontes de gazon ) !

Le Syndicat Intercommunal de ramassage des ordures ménagères a constaté en juillet-août dernier un accroissement anormal du poids des ordures ramassées, à cause de la présence de tontes de gazon dans les sacs.

Rappelons qu'un dépôt est ouvert, sur le terrain communal, tous les quinze jours, le lundi de 17 H 15 à 18 H 45.

Par ailleurs, une autre solution peut être envisagée: des tontes fréquentes peuvent dispenser du ramassage du gazon.

## DATES DE RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS:

16 FEVRIER - 15 JUIN - 19 OCTOBRE



## EXTRAITS DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE 92:

Afin de compléter le financement des travaux engagés pour la rénovation de la salle des fêtes et l'extension de la mairie, le Conseil a décidé de contracter un emprunt de 100 000 F auprès du Crédit Agricole, au taux de 9,65 % pour une durée de 12 ans.

### COMPTE ADMINISTRATIF 91:

DEPENSES: - Fonctionnement: 777 972,51 F

- Investissement: 396 500,92 F

RECETTES: - Fonctionnement: 1 006 287,83 F

- Investissement: 575 669,17 F

BILAN GLOBAL: 407 483,57 F, dont 332 164,50 F de Restes à réaliser.

BOURSES COMMUNALES: elles sont maintenues à 250 F par enfant ayant droit.

### C.C.A.S.: Achat d'un appareil de téléalarme:

Le Centre Communal d'Action Sociale a fait l'acquisition d'un appareil de téléalarme, pour un coût de 5 000 F auquel s'ajouteront les frais d'entretien d'environ 400 F par an.

Aux personnes âgées qui utiliseront cet appareil il sera demandé une contribution, variable, suivant les revenus, de 30 F à 180 F par mois.

### REGLEMENT du TENNIS:

A la demande de l'Union Sportive d'Avenay qui a pris en charge la gestion du terrain de tennis et permis sa réouverture, le règlement est modifié comme suit:

- Accès aux installations: il est réservé aux habitants d'Avenay et aux membres de l'Union Sportive à jour de leur cotisation. Cependant, tout adhérent pourra être accompagné d'un joueur hors commune s'il possède une carte d'invité ou un ticket horaire.

- Tarif des cotisations: il est délivré à chaque adhérent une carte nominative comportant obligatoirement une photo.

C'est le Conseil municipal qui fixe les tarifs. Pour l'année 1993:

- 100 F pour les adultes

- 50 F de 12 à 18 ans

- 50 F pour les étudiants ( avec justificatif )

- gratuit au dessous de 12 ans

- pour les invités: 200 F la " carte invité" ( une par foyer )  
ou bien 20 F le ticket horaire.

Pour les nouveaux adhérents, les cadenas seront vendus au prix de 35 F.

# Etat-Civil

**NAISSANCES:** Benjamin DESLANDES le 24 juillet 1992

Félix MATTRAT le 24 juillet 1992

**MARIAGE:** Jacques BIGOT et Edith FOURNIER le 1er août 1992

**DECES:** Mme JAMES Aline le 1er novembre 1992

## souvenirs ...

Qui peut nous  
indiquer  
l'année où a  
été prise  
cette photo ?  
Anciens élèves  
de l'école  
d'Avenay,  
faites appel  
à votre  
mémoire...



## COLLECTES DE SANG



Sainte Honorine du Fay: vendredi 16 avril  
vendredi 5 novembre

Bretteville sur Odon (Centre socio-culturel):  
lundi 8 février, de 17 H à 20 H.  
lundi 14 juin                   "  
lundi 4 octobre               "

Louvigny (Salle des Fêtes):  
lundi 5 avril, de 17 H 30 à 20 H.  
vendredi 27 août               "  
lundi 6 décembre               "

Verson (Salle des Anciens Combattants):  
lundi 24 mai, de 17 H à 20 H.  
lundi 13 septembre           "



# Association Loisirs Culture et Accueil du 3e Age

L'année 1992 a été faste en activités et sorties de tous genres. Nous avons essayé, chaque mois, d'ajouter un plus à nos réunions mensuelles.

En effet, en septembre, après deux mois de vacances, nous nous retrouvions, bon pied, bon oeil, à une quarantaine de personnes, pour un très bon repas de rentrée, gratuit et apprécié. La bonne cuisine est un art.

En octobre, nous partions pour Vire et étions ravis de voir un spectacle de music-hall parade très riche en couleurs. De merveilleux danseurs et chanteurs, un french-cancan étonnant nous ont fait passer un formidable après-midi.

Novembre fut calme, avec ses jeux habituels, mais dès le début décembre, deux cars arrivaient sur la place de l'église pour emmener 82 personnes, dont une vingtaine de Sainte Honorine du Fay, pour assister au Festival de Noël, à la salle Georges Brassens à Caen. Le thème en était les 20 années de succès de Vincent Scotto; nous retrouvions toute notre jeunesse pour fredonner ces chansons connues de tous.

A notre retour, 70 personnes partageaient une soupe à l'oignon, complétée d'un bon plus. Il faut voir tout le plaisir que nous avons à être ensemble. Une ambiance sympathique et qui fait chaud au coeur.

Bien sûr, lors de notre assemblée générale, l'année 1993 a commencé avec les voeux du conseil d'administration. Le rapport actif et moral et le rapport financier furent exposés et présentent un bilan positif. Nous avons eu le plaisir de compter quelques adhésions de plus, ce qui reconforte ceux qui s'occupent de la bonne marche du club. Les jeux et la galette des Rois complétèrent la journée.

Il y a peu de temps, tous les présidents des clubs environnants se sont réunis pour essayer de pallier à la difficulté de remplir le car lors des sorties et voyages de chaque club, mais aussi pour se retrouver lors d'une manifestation ou d'une réunion amicale. Il faut se serrer les coudes si l'on veut obtenir un résultat positif pour tous. Notre seule ambition est de satisfaire le plus grand nombre de nos adhérents qui attendent maintenant le mois de février pour jouer au Loto et remporter de très beaux lots.

Nous espérons que l'année 93 nous apportera encore de bons jours pour profiter des bons moments qui nous seront proposés.

BONNE ANNEE A TOUS !

La Présidente,

Mme BAZIN.

# Le mot de l'école

L'année scolaire dernière ayant vu se dérouler les classes de mer et de neige, c'est une année "normale", qui a débuté en septembre pour les 31 élèves de l'École.

Les effectifs, qui restent très stables depuis plusieurs années, ne devraient pas beaucoup varier lors des 2 ou 3 prochaines rentrées. L'existence de la seconde classe ne paraît pas, en conséquence, devoir être menacée dans un avenir immédiat.

Les Elections au Comité de Parents qui ont eu lieu en novembre dernier ont vu la réélection de Mesdames Yannicke LEBOUCHER et Brigitte DAOULAS comme Membres Titulaires et Mesdames Annick LECOURT et Micheline LECOCO comme Suppléantes.

Lors de la réunion du Conseil d'École qui a suivi ces élections, nous avons fixé les dates des activités organisées par la Coopérative Scolaire:

20 FEVRIER 1993 : Bal costumé

17 AVRIL 1993 : Soirée-choucroute

02 JUILLET 1993 : Fête de fin d'année scolaire

Le 3ème Concours de Belote organisé traditionnellement par le Comité des Fêtes, au profit de la Coopérative scolaire aura lieu le 27 Février 1993.

L'Arbre de Noël a eu lieu le 18 Décembre, devant un nombreux public. Merci à tous ceux qui sont venus applaudir et encourager les enfants.

## LETTRE OUVERTE AUX ANIMAUX DE LA COMMUNE

Chers Amis,

A l'École, nous aimons beaucoup les animaux. Nous en avons d'ailleurs eu (lapins, hamster, phasmes), et en avons encore, puisque nous avons recueilli une tourterelle blessée.

Nous aimons par contre beaucoup moins les "souvenirs" que vous laissez, sur les trottoirs qui bordent la cour de récréation, lorsque vous faites votre promenade, avec votre maître. Vous devriez lui demander qu'il vous laisse un petit emplacement, au fond du jardin, où vous pourriez aller tranquillement, avant votre balade quotidienne.

Ce serait vraiment très gentil pour les semelles de nos chaussures et pour les couloirs de l'École...

Merci d'avance

Comme depuis plusieurs années maintenant, nous avons pu retrouver un créneau horaire pour utiliser le jeudi matin, le gymnase d'Evrecy et le matériel informatique du Collège. Le foyer de l'École-Goubert d'Evrecy nous apporte une aide précieuse, en assurant le transport, chaque semaine.

Un projet d'apprentissage d'une langue étrangère (l'Allemand) est à l'étude, et devrait voir le jour prochainement.

Nous serons également prochainement associés à une animation mise en place par l'École Inter-Communale de Musique. Nous aurons la possibilité d'apprendre plusieurs chants que les enfants pourront interpréter, en fin d'année, avec les élèves d'autres écoles.

Nous avons étudié, avec les parents d'élèves, la possibilité de supprimer totalement la classe du samedi matin, à partir de septembre prochain. Cette solution ne présentant pas que des avantages, dans la mesure où elle allonge nécessairement le premier trimestre et raccourcit les "petites vacances", il a été décidé de ne pas modifier le calendrier scolaire pour l'instant.



## ACTIVITE TENNIS DE TABLE

Depuis la réunion du 11 Septembre dernier, le Club a commencé sa 10ème Saison.

Depuis la création du Club, beaucoup de "Jeunes" ont essayé, continué ou arrêté, d'autres ont insisté. Les plus motivés ont obtenus de très bonnes performances.

Pour cette saison, très bonne fréquentation :

-34 LICENCES ont été délivrées, soit :

- 29 Joueurs d'AVENAY
- 3 Joueurs d'ESQUAY NOTRE DAME
- 1 Joueur d'AMAYE SUR ORNE
- 1 Joueur de MAIZET.

Pour la première fois, 5 Equipes sont inscrites dans les divers championnats:

- 2 équipes en division "Jeunes"
- 1 équipe en seconde division
- 1 équipe en première division
- 1 équipe en promotion d'Honneur.

A l'issue des matchs "Aller" toutes les équipes obtiennent de bons résultats 3 équipes sont "Premières" les autres "Troisième" et "Quatrième".

Fréquences des entraînements :

MARDI : 18h à 19h30 = Débutants, encadrés par Maryline MARCHEGIANI, laquelle a remplacé Fabienne L'HOPITALIER, qu'il faut remercier pour sa disponibilité.  
Fabienne était la Doyenne du Club.

MERCREDI : 16h30 à 18 h = Joueurs "Seconde division" + Jeunes : Gérard GENESLAY.

18h à 19h30 = Joueurs "Championnat "Jeunes" : Serge LE BEL.

MARDI : 19h30 à 21 h = Jeunes qui évoluent en "Première Division", et en "Promotion d'Honneur. Ils se prennent en charge eux-mêmes.

Malgré plusieurs recherches pour avoir l'aide d'un entraîneur, celles-ci sont restées vaines, dommage pour les débutants qui pourraient bénéficier d'une base plus technique de la part d'un professionnel.

Comme la saison dernière, deux équipes utilisent le gymnase d'EVRECY, pour les matchs de "Promotion" et de "Seconde division". Les autres équipes jouent à la salle des Fêtes, le vendredi soir et le samedi après-midi.

5 équipes en "Championnat, cela nécessite une organisation plus importante, également des déplacements plus nombreux.

La collaboration des Parents s'avère une aide très précieuse.

En Novembre dernier, a eu lieu le Championnat "Départemental A" à VILLERS SUR MER, 22 Joueurs du Club ont participé et 5 se sont qualifiés pour les régionaux, qui se dérouleront le 7 Février à FLEURY SUR ORNE.

Cette saison est déjà à mi-parcours, et comme s'est encore l'époque des Voeux, il faut espérer que les bons résultats enregistrés jusqu'à présent, se confirment ou s'améliorent.

Il faut savoir qu'une balle de Tennis de Table est capricieuse, avec des rebonds déroutants, et le filet est un élément parfois déterminant, donc à vous de Jouer les FINES RAQUETTES.....

Bonne fin de saison à Tous.

Le responsable du CLUB.

G.GENESLAY

Union Sportive d'Avenay

Amis sportifs,

Le début de l'année étant la période propice pour les vœux, le Bureau se joint à moi pour vous présenter nos vœux de réussite et de santé pour l'année 1993.

Je profiterai également de cette occasion pour vous faire part de mes souhaits pour cette année:

Mon premier serait de voir les infrastructures sportives de la commune le plus souvent occupées.

Mon second, la rencontre de toute personne intéressée par nos activités et qui désirerait m'épauler dans mes fonctions, voire me succéder si elle s'en sentait la vocation.

Mon troisième, que vous nous fassiez part vous aussi, jeunes et moins jeunes, de vos souhaits, afin de savoir ce que vous attendez de l'Union Sportive, même si nous ne pourrions satisfaire toutes vos demandes. Vos suggestions et votre présence pourraient nous permettre d'aller plus loin.

Ces trois souhaits forment mon tout, une année qui pourrait être placée sous le signe de la communication, de l'entente, de l'innovation et de la cohésion entre toutes les personnes qui aimeraient créer un climat d'amitié autour du sport et des loisirs.

Alain OLLIER

Nous vous rappelons l'organigramme de l'Union Sportive:

**PRESIDENT**  
Alain OLLIER

**TRESORIERS**  
Josette LEMOINE  
Ghislain BERNARD

**SECRETAIRES**  
Christophe OLLIER  
Karine OGER

**RESPONSABLE DU TERRAIN**  
Jacky REGNAULT

**RESPONSABLE FOOTBALL**  
Philippe BROTHELANDE

**RESPONSABLE TENNIS**  
Jean-Louis LECHEVALIER



## TENNIS

Pour les personnes l'ignorant encore, nous rappelons que le terrain de tennis est à nouveau ouvert depuis le 1er Janvier et qu'il a été procédé à une vente de cartes les 8 et 9 Janvier. Toutefois, nous signalons aux personnes qui n'auraient pu se rendre à cette vente, qu'une seconde et dernière aura lieu le Samedi 13 Mars de 14h à 16h au terrain de sport.

Le tarif des cartes est le suivant:

- 100 Frs pour les adultes
  - 50 Frs pour les jeunes entre 12 et 18 ans
  - 50 Frs pour les étudiants (avec justificatif)
  - Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
- ou
- La Carte Invité à 200 Frs
  - Les tickets horaires invité à 20 Frs l'heure

Ces tickets horaires sont déjà en vente chez:

- \* Jean-Louis LECHEVALIER      Rue de la Mare    31.80.59.87
- \* Ghislain BERNARD        27, Rue du 4 Août    31.80.45.26
- \* Christophe OLLIER        35, Rue du 4 Août    31.80.45.28

Nous signalons aux membres et futurs membres du tennis que les cadenas de réservation restés sur le tableau à la fin de chaque semaine écoulée sont automatiquement enlevés le dimanche matin et placés entre les deux semaines où vous pouvez les récupérer.

## FOOTBALL

L'entraîneur et les dirigeants font de leur mieux pour encadrer une équipe encore un peu désordonnée, à cause d'un manque d'effort et de rigueur collective faisant obstacle à une réussite certaine. Malheureusement la montée en catégorie supérieure est à ce prix! présence aux entraînements, esprit d'équipe, persévérance...

Les résultats à quelques matches de la mi-saison:

- 3<sup>e</sup> sur 12 au championnat à 4 points des premiers
- Toujours en compétition le 28 Février pour la participation au 4<sup>e</sup> tour de la Coupe du Calvados
- Elimination au premier tour de la Coupe de Normandie

# Regards sur l'I.C.L.

L'année 1992 est terminée, le Conseil d'Administration de l'association souhaite, à chacun d'entre vous, une bonne et heureuse année pour 1993.

Quelques mots des activités du deuxième semestre 1992.

En juillet, le centre aéré a fonctionné du 9 au 31, avec un effectif en régression par rapport aux années précédentes, ce qui n'a pas été sans poser des problèmes financiers du fait des frais fixes: ramassage des enfants et restauration.

Le camp de jeunes s'est déroulé à JUGON les LACS, dans les Côtes d'Armor, du 13 au 24 juillet, avec un effectif équivalent à l'année dernière.

En décembre, le marché de Noël a connu un vif succès, malgré le mauvais temps, avec la venue de Saint Nicolas et l'exposition - vente des décors de Noël; en fin d'après-midi, un goûter a été servi à 150 enfants rassemblés dans la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay.

Pour 1993, une semaine à la neige avait été prévue dans les mêmes locaux que l'an dernier à Agnières en Dévoluy. Malheureusement, les locaux ont changé de propriétaire et il n'a pas été possible de trouver une station en gestion libre; c'est pourquoi nous avons été amenés à supprimer cette activité car en pension complète les tarifs ne sont pas à la portée de toutes les familles.

En mars, une soirée costumée est prévue ainsi que l'après-midi des Aînés.

En mai, un rallye et un voyage en Allemagne dans le cadre du jumelage.

En juillet, le centre aéré et le camp jeunes.

En septembre, une journée détente.

En octobre, une sortie en forêt.

En novembre, une soirée cabaret.

En décembre, le marché de Noël et l'Assemblée Générale.

Pour toutes ces activités, des indications plus précises vous seront données en temps utile.

Des cartes d'adhérents sont mises en vente pour la modique somme de 30 francs. Ces cartes sont vendues à raison d'une par famille et donneront droit à des réductions sur toutes les activités payantes organisées par l'association.

Pour obtenir ces cartes, adressez-vous aux représentants de l'association de votre commune: M. ROUXEL et M. DELCAMBRE.





Les dix ans de tennis de table  
**Un tournoi et des médailles**



*M. Lucien Marlin vient de remettre des médailles aux « pionniers » du club.*

# BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1993

A  
V  
E  
N  
A  
Y



# Informations municipales

**RAPPEL: RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS LE 19 OCTOBRE**

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES: AVANT LE 31 DECEMBRE,**

- pour les nouveaux habitants,
- pour les jeunes qui atteindront 18 ans avant le 28 février 1994.

**RECENSEMENT MILITAIRE:**

Venir impérativement se faire recenser à la mairie, le mois qui suit le trimestre de son 17<sup>ème</sup> anniversaire.

Exemples: un garçon né en janvier, en février ou en mars doit se faire recenser en avril;  
né en octobre, en novembre ou en décembre, il doit se faire recenser en janvier.

Attention: le jeune qui ne fait pas cette démarche est recensé d'office par l'armée, mais il perd le droit au sursis nécessaire à la poursuite de ses études.

**SCOLARISATION DES ENFANTS EN ECOLE MATERNELLE:**

Les enfants sont accueillis à l'école d'AVENAY à partir de 5 ans, en section enfantine.

Pour les enfants de moins de 5 ans, les parents ont la possibilité de demander l'inscription dans une école maternelle d'une autre commune.

Or, depuis l'entrée en vigueur, en 1991-1992, de la loi du 22 juillet 1983 sur la répartition des charges entre les communes, la commune d'accueil est fondée à réclamer une participation financière à la commune de résidence des parents.

M. le Maire s'est donc renseigné auprès des communes voisines afin de connaître leurs tarifs: ils vont de 0 F. à 3 000 F. par enfant et par an.

Approuvé par la majorité du Conseil municipal, le Maire a décidé qu'il donnerait son accord pour les communes de:

- EVRECY (gratuité totale)
- SAINTE HONORINE du FAY (150 F. par an et par enfant en 1993-1994).

**FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE:**

Afin de déterminer dans quelle mesure on peut envisager la participation de la commune au concours des villages fleuris, nous aimerions connaître les personnes qui seraient prêtes à apporter leur aide, ne serait-ce qu'en se chargeant de l'arrosage des massifs proches de leur domicile.

Merci de renvoyer à la mairie le coupon ci-dessous.

-----  
M., Mme:.....

est prêt à participer à l'entretien de massifs fleuris dans la commune.

Précisions éventuelles ou suggestions: .....

.....  
.....

Signature:



# Réunions du Conseil Municipal

Le 30 octobre 1992:

- 1/ Vote du compte administratif 1991 ( donné dans le bulletin de janvier)
- 2/ Préparation du Budget Supplémentaire 1992:
  - l'acquisition d'une benne, pour un montant de 13 055 F. est décidée;
  - le Conseil fixe à 250 F. le montant des bourses communales. Le critère retenu pour l'attribution de ces bourses est la non-imposition sur le revenu;
  - vote de l'emprunt de 100 000 F. pour compléter le financement de l'ensemble des travaux salle des fêtes - mairie.
  - le Conseil décide d'effectuer une étude pour aménager la placette, rue de l'école, afin de résoudre le problème du collectage des eaux de pluie.

Le 4 novembre 1992: vote du Budget Supplémentaire.

Le 22 décembre 1992:

- 1/ Suite à la visite de la commission préfectorale de Sécurité, le Conseil examine les différents éléments à mettre en conformité avec les normes actuelles.  
Salle des Fêtes: - fermeture du dessous de scène,
  - ligne téléphonique à installer ( numéros d'urgence)
  - issue de secours à créer,
  - mur de séparation à construire entre la buvette et la réserve, avec porte coupe-feu,
  - interdiction de stationner devant l'entrée.

"

Ecole: électricité à mettre en conformité, alarme sonore, porte coupe-feu avec la chaufferie.

Eglise: bloc lumineux "issue de secours" à installer, plus un extincteur.

2/ Le Conseil accepte, après quelques modifications, le nouveau règlement du tennis, proposé par le bureau du club. ( le règlement est paru dans le bulletin de janvier)

3/ Suite à une demande formulée par des habitants de la rue Saint Loup au sujet de la création d'un tout-à-l'égoût, M. le Maire informe le Conseil qu'aucun aménagement n'ayant été entrepris depuis plus de 10 ans, ces travaux relèvent maintenant du droit commun.

Le 19 février 1993:

Travaux d'extension de la mairie: le Conseil décide de confier la réalisation de la rampe handicapés à l'entreprise Leconte qui a déjà réalisé le gros-oeuvre.

Le 15 mars 1993: Préparation du Budget Primitif 93.

Le 17 mars 1993: Vote du Budget Primitif 93.

Les taux d'imposition sont modifiés pour la taxe d'habitation qui passe de 6,36 % à 6,48 % et pour la taxe sur le foncier bâti qui passe de 12,69 % à 13,08 %.

La recette supplémentaire qui en résulte est de 3 302 F.

Le 14 avril 1993:

1/ Le Conseil donne son accord à la vente d'une bande de terrain de 440 m<sup>2</sup> au Conseil Général, pour permettre l'élargissement de la route départementale ( CD 36).

2/ Suite à une demande formulée par une famille de la commune pour la scolarisation d'un enfant de moins de 5 ans en classe maternelle, le Conseil municipal décide de s'informer des tarifs pratiqués par les communes environnantes.

3/ En réponse à une demande d'un habitant de la commune qui souhaiterait que l'église soit ouverte dans la journée, le Conseil décide de soumettre la question à M. l'abbé Leclerc.

4/ Des devis seront demandés pour l'aménagement de la placette, rue de l'école, ainsi que pour le puisard de la mairie.

5/ Clocher de Fierville: une inspection sera demandée aux services compétents afin de savoir s'il est nécessaire d'envisager des travaux de consolidation.

Le 25 juin 1993:

1/ Dépôt des déchets verts ( tontes de gazon et de haies): il est décidé que la permanence aura lieu **tous les lundis entre le 1er avril et le 30 septembre, de 17 H 15 à 18 H 45.**

Du 1er octobre au 31 mars, cette permanence aura lieu une seule fois par mois ( le deuxième lundi de chaque mois).

2/ Chemin des Gravottes: en raison de la demande de M. Suzanne qui projette d'aménager des serres à Avenay, la réfection d'une partie du chemin des Gravottes est nécessaire. Le Conseil décide de participer à hauteur de 3 000 F.

3/ Vote du Compte Administratif 92:

En Fonctionnement:	Recettes: 1 087 838,36 F ; Dépenses: 1 035 615,32 F.
En Investissement:	Recettes: 413 803,43 F ; Dépenses: 413 803,43 F.
Restes à Réaliser:	Recettes: 205 000 F ; Dépenses: 235 509 F.

4/ En l'absence du Maire et des adjoints, M.LEMOINE Gérard est délégué dans les fonctions d'officier d'Etat-Civil, pour la période du 10 au 30 juillet.

---

## Etat-Civil

**NAISSANCES:** Vincent ROUSSEL  
le 13 février  
Cyril FONTAINE  
le 12 août

**DECES:** M. André BALLOU  
le 18 mars  
Mme Jeanne VAULEGEARD  
le 13 avril  
M. André BELLERY  
le 8 mai



# Budget succinct

## CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

RECETTE : Location .....	3 600
Part sur les concessions .....	-
Subvention .....	-
DEPENSES : Impôts fonciers .....	1 200
Subvention association AMDR .....	1 800
Secours en argent .....	248
Bourses Communales .....	-
Entretien téléalarme .....	352

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DENREES ET FOURNITURES .....	68 300
* dont : Carburants .....	3 000
Combustibles .....	15 000
Fournitures scolaires .....	8 300
FRAIS DE PERSONNEL .....	355 100
IMPOTS ET TAXES .....	4 000
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS .....	132 868
* dont : Ordures ménagères (ramassage) .....	40 888
Bâtiments et voirie .....	43 181
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS .....	130 215
* dont : Contingent d'aide sociale .....	49 960
Colisations municipales .....	600
Contingent service incendie .....	11 643
Charges intercommunales	
- SIVU ordures ménagères .....	33 550
- Piscine Villers .....	8 571
- Commune d'Evrecy (gymnase) .....	3 700
- Vallée de l'Orne .....	1 350
- Vallée Guigne .....	58
- Syndicat scolaire .....	7 380
- Syndicat du Val d'Orne .....	5 376
- Syndicat Electrification .....	5 000
ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS .....	18 750
FRAIS DE GESTION GENERALE .....	65 400
* dont : Fêtes et cérémonie .....	8 500
Frais de transport .....	1 500
Indemnités du Maire et des adjoints .....	51 000
FRAIS FINANCIERS .....	34 449

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts .....	28 580
Plantations .....	7 000
Matériel bâtiments communaux et outillage .....	3 300
Matériel pour école .....	-
Travaux divers bâtiments communaux .....	10 500
Travaux voirie .....	17 115
Charges intercommunales .....	5 000

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT** 809 082

\* dont :

Ordures ménagères .....	74 438
Locations des immeubles .....	39 000
Dotation globale de fonctionnement .....	311 326
Contribution directes .....	275 366
(impôts)	
Impôts indirects .....	26 572

**RECETTES PROPRES D'INVESTISSEMENT** 71 495

## RESTES A REALISER

Sommes votées en 1992 pour financer des travaux qui se poursuivent en 93.

Travaux de voirie .....	26 742
Matériel scolaire .....	2 526
Matériel communal .....	1 781
Extension mairie .....	185 799

# Le mot de l'école

Quand ce bulletin paraîtra, nous serons sans doute très proches de la rentrée des classes.

34 ou 35 enfants fréquenteront l'école d'Avenay cette année. C'est un chiffre encore modeste, mais toutefois suffisant pour éviter tout risque de fermeture d'une classe pour les prochaines années.

Beaucoup d'entre-vous, et en particulier parmi les parents d'élèves, ont été surpris, en fin d'année scolaire, d'apprendre que l'École d'Avenay et celle d'Amayé-sur-Orne allaient être regroupées. Les enfants eux-mêmes avaient entendu parler de ce projet.

Afin de faire taire ces bruits de façon définitive, nous profitons de cet article pour indiquer qu'un tel regroupement **n'est en aucun cas à l'ordre du jour actuellement**. Des contacts ont en effet eu lieu, à diverses reprises, mais toujours de **manières officieuses. De plus, l'étude des effectifs des deux écoles** montre que cette solution ne serait pas viable, et surtout occasionnerait presque à coup sûr la fermeture de l'école d'Avenay.

Nous avons trop souvent mobilisé l'énergie des parents et des élus pour la sauvegarde de l'école, pour ne pas devenir du jour au lendemain les artisans de sa fermeture.

Pour conclure sur ce chapitre, il est aussi intéressant de savoir que tout projet de regroupement de deux écoles ne peut se faire qu'à l'initiative des municipalités. Monsieur le Maire nous a assuré de l'opposition du Conseil Municipal à tout projet qui menacerait la vie de l'école.

Cette mise au point permettra nous l'espérons d'éviter tous ces bruits à l'occasion de l'année scolaire prochaine.

Les activités organisées par l'école ont encore connu beaucoup de succès cette année. Les parents ont pu applaudir leurs enfants à l'occasion du spectacle de Noël, alors que les enfants ont pu apprécier les talents de comédiens de leurs parents lors de la fête de fin d'année scolaire.

La soirée-choucroute a réuni 200 personnes, soit le maximum autorisé dans la salle des Fêtes, pour une soirée très animée et très conviviale.

Nous avons cependant été amenés à constater que l'organisation et la réussite de ces animations reposaient le plus souvent sur un petit nombre de parents, ou d'anciens parents d'élèves. Ces parents ne pourront pas toujours assurer toutes ces tâches. Aussi est-il important et même nécessaire qu'un renouvellement s'effectue régulièrement. Il en va de la pérennité de ces activités qui n'ont d'autre but que d'assurer la vie de l'école, et surtout le financement d'activités extra-scolaires aux enfants (classes découvertes, sorties, etc).

Nous aurons, bien entendu, l'occasion d'évoquer tout cela au début de l'année scolaire.

En attendant nous souhaitons de bonnes vacances à tous ceux qui n'y ont pas encore goûté... et une bonne rentrée à tous ceux pour lesquels ce n'est déjà plus qu'un souvenir!

L. et J.Y. CAILLARD



## COMITE DES FETES ET LOISIRS D'AVENAY

L'heure de la rentrée a sonné pour tout le monde. Les enfants ont retrouvé les bancs de leur école, les plus grands, les classes des collèges et lycées avec leurs nouveaux professeurs, d'autres ont commencé la vie active, les parents, leur travail avec les embouteillages sur la route, les grands-parents, la routine de la maison et bientôt la rentrée du club du 3ème âge.

L'équipe du comité des fêtes après une première mi-temps prolongée, ayant passé de bonnes vacances et s'étant bien reposée, a repris la dernière mi-temps et essaie de bien finir la saison.

Le clou de cette année aura été encore une fois de plus notre kermesse au village et son traditionnel concours du pain qui fêtait son 10ème anniversaire.

La renommée de notre concours, le dynamisme des habitants d'Avenay, la publicité par les affiches, journaux et Radio Basse Normandie ont permis de rassembler 136 boulangères et boulangers venus participer à ce 10ème concours inter-régional du pain et d'émerveiller une foule de visiteurs qui, après la visite du chapiteau et des divers stands, repartait ébahie de la qualité des oeuvres présentées et de l'ambiance qui règne sur notre kermesse.

Ce 10ème concours du pain était particulièrement marqué par la fabrication de pain sur place qui attirera beaucoup de consommateurs en quête de renseignements sur la préparation et la cuisson de notre pain quotidien. Ce stand était particulièrement encombré et nos boulangères ont dû s'armer de patience pour que chacun puisse repartir avec son pain. Nous pouvons remercier vivement nos 2 boulangers meilleurs ouvriers de France, Mr MARIE et Mr CASTAGNA ainsi que la maison FÉRAY pour le prêt du matériel.

Le dimanche matin, sous un beau soleil, la fête a commencé par un casse-croûte aux tripes, en compagnie des confrères de la Tripière d'Or, des Charretiers de l'Odon, de la teurgoule, de nombreuses personnalités venues des communes environnantes.

Le temps favorable a permis à l'abbé LECLERC de concelebrer la messe en plein air avec l'abbé MARTIN Pierre venu spécialement de Montpellier assisté de son organiste et de sa chorale. Dommage que notre sonorisation nous ait fait défaut durant la cérémonie mais nous sommes toujours à la merci d'un incident technique.

Après la cérémonie du chapitre organisée par la confrérie de la Tripière d'Or, un public nombreux a pu apprécier le repas champêtre préparé par une équipe du comité. La viande était grillée sur des barbecues à gaz et pierre de lave en démonstration prêtés généreusement par la maison Camping-Chez. 563 repas furent servis le midi et le soir.

Vers 14h, les divers stands ouvraient leur porte et chacun pôut exercer son adresse ou sa chance aux jeux dans une ambiance de fête grâce à notre animateur, Joël GENESLAY et à Muec et Mr LEFÈVRE à la sonorisation. Merci aussi à Mr LÉBOULANGER pour le prêt de son camion qui nous sert de podium.

Que d'admirateurs lorsque nos danseurs Normandes et Normands s'élançèrent sur la cour. Nos danses normandes ont toujours un succès fou et restent très appréciées de tous le monde. Nous pouvons les remercier tous car il faut dire qu'une heure de danse représente beaucoup de travail d'entraînement et longtemps à l'avance.

Dans le creux de l'après-midi chacun pouvait se restaurer, apprécier les gâteaux fabriqués généreusement par beaucoup d'entre-vous et se désaltérer à la buvette avant de regagner son véhicule stationné sur le parking prévu à cet effet et aimablement prêté par Mr et Mme MARIE LÉON.

Parmi les innovations de ce 10ème anniversaire, nous pouvons remercier les écoles qui ont participé au concours de dessin qui avait comme thème " le pain", réservé au cycle 2 et 3 de notre circonscription " La Vallée de l'Odon ". La participation était faible mais nous avons lancé celui-ci un peu tardivement. Un grand merci à tous ceux qui s'en sont occupés.

La tombola a connu un vif succès puisqu'il a été vendu plus de 1100 billets grâce au dynamisme de nos vendeurs.

Nous ne pouvons pas au ôter ce petit mot sur notre kermesse sans remercier tout le monde pour la décoration, la préparation, l'animation et le rangement de tous les stands ou autre. Sans l'aide de vous tous nous serions impuissants devant cette foule de visiteurs, merci à tous.

En dehors de notre kermesse, nos 3 concours de belote sont toujours aussi bien fréquentés puisque nous avons eu plus de 40 doublettes à chaque fois. Le 3ème, au profit de la coopérative scolaire d'Avenay, comptait 88 joueurs.

Le 18 décembre, les 31 enfants scolarisés à l'école d'Avenay recevaient quelques friandises et un livre à l'arbre de Noël après avoir présenté de belles saynètes préparées par les enfants sous la direction des instituteurs.

Le 19 décembre, les anciens recevaient leur traditionnel colis qui reste toujours appréciés. 54 colis étaient préparés puis distribués ce jour-là.

Le 17 janvier 1993, nos randonneurs purent apprécier le vin et le lait chaud qui étaient servis après avoir sillonné les sentiers de notre campagne.

Le 14 mars, 88 anciens de plus de 60 ans étaient invités au repas ainsi que le député, le conseiller général, Mr le curé, les membres du conseil municipal, les instituteurs et les membres du bureau du club du 3ème âge. Un grand merci à Mr DAOULAS qui nous a préparé ce repas et à nos serveurs si talentueux.

Au programme de l'année était prévue notre randonnée cycliste le 16 mai. Depuis des années, nous l'organisons sans trop de problèmes. Malheureusement cette année, pour des raisons administratives, il fallait prévenir la préfecture 1 mois à l'avance pour qu'elle le signale à la gendarmerie, D.D.E., maires des communes traversées. La demande ayant été faite tardivement, nous avons été contraints de l'annuler cette année à notre grand désarroi. Nous essayerons d'être plus vigilant la prochaine fois.



# Association Loisirs Culture et Accueil du 3e Age

Si l'on veut connaître ou reconnaître les activités de notre club depuis le mois de janvier, il faut se reporter à la date du 11 février, où nous avons réalisé un loto qui a permis aux joueurs de remporter de très beaux lots.

Le 14 mars, le Comité des Fêtes offrait un excellent repas à tous les anciens de la commune qui adressent un très grand merci aux réalisateurs de ce repas. Les Aînés, chaque année, peuvent apprécier la générosité et l'accueil qui leurs sont réservés.

Le 18 du même mois, nous recevions les 32 écoliers et leurs instituteurs pour un goûter de famille et une démonstration de magie de notre ami M. PINCHARD. Les enfants paraissaient réjouis de cette rencontre.

Le 1er avril, une réunion inter-clubs à Sainte Honorine du Fay a permis de réunir nombre d'anciens qui passèrent un après-midi fort agréable et apprécièrent les chants et danses ainsi qu'une petite séance de théâtre réalisés par un groupe d'anciens d'Hérouville Saint-Clair. Un bon goûter clôtura cette journée.

Le 24 avril: une douzaine de marcheurs partaient pour une randonnée pédestre à Clécy. Les non-marcheurs venaient les rejoindre pour un excellent repas. Nous visitions le chemin de fer miniature. Tout le monde paraît satisfait.

Le 18 mai, 17 personnes de notre club partaient à Versailles en compagnie de nos amis du club de Vieux. Bien sûr, une visite des jardins et du château s'imposaient. Un copieux repas et nous pensions au retour qui s'effectua très gaiement.

Le 10 juin: Journée de la Forme à Sainte Honorine. 7 personnes seulement d'Avenay y étaient présentes. Un grand merci aux dames de notre club qui assuraient le service de 165 personnes.

Le 20 juin: le dixième anniversaire de notre fête du pain nous a permis de recevoir et rencontrer beaucoup de monde. Le soleil nous a aidé à réussir notre kermesse au village. Là aussi, il faut absolument remercier de leur participation tous les bénévoles qui n'ont pas hésité à fournir l'effort nécessaire pour un résultat satisfaisant.

Le 26 juin, nous étions 50 personnes à partir pour un voyage à Beauvais où nous avons pu admirer l'horloge astronomique, via la forêt de Compiègne pour visiter la clairière et le wagon où fut signé l'armistice de 14-18. Un peu d'histoire réveillait nos mémoires.

A notre retour, nous arrêtons au château de Pierrefonds et repartions vers un repas sans restrictions. Une journée fatigante mais très intéressante. Il est vrai que nous avons nos deux mois de vacances pour nous reposer...

En ce mois de septembre, nous nous retrouverons bientôt pour notre traditionnel repas de rentrée qui, exceptionnellement, se fera le **jeudi 23 septembre 93**.

Nous nous reverrons bientôt.

La Présidente,

Mme BAZIN.

# Regards sur l' I.C.L.

Les activités du premier semestre ont débuté par la soirée costumée qui a réuni près de 150 personnes dans la salle des fêtes de Vacognes. Beaucoup de participants avaient fait l'effort de se déguiser. Des récompenses ont été remises aux meilleurs travestis. Une délégation de jeunes musiciens allemands se sont déplacés tout spécialement pour la circonstance; l'ambiance était chaude et la soirée s'est terminée tard dans la nuit.

Le 1er avril, dans la salle des fêtes de Sainte Honorine du Fay, une centaine d'Aînés de nos communes se sont retrouvés pour applaudir le groupe théâtral du Val d'Hérouville Saint Clair qui a donné un spectacle riche en couleurs et bien adapté à l'âge des spectateurs. Un copieux goûter, auquel étaient invités les artistes, a cloturé cet après-midi de détente.

Au cours du week-end de la Pentecôte, trois cars ont emmené une forte délégation de nos compatriotes en Allemagne dans le cadre du jumelage. Des activités sportives amicales, des visites et randonnées touristiques étaient au programme de ce séjour.

D'autres activités prévues au calendrier de l'Association n'ont pu être réalisées.

Le rallye, plusieurs fois reporté, pour des raisons techniques, qui a connu des heures de gloire au cours des années précédentes, n'a pu avoir lieu pour cause d'insuffisance de participants.

Le Centre aéré qui est l'activité majeure de l'Association I.C.L. n'a pu être réalisé, faute d'inscriptions suffisantes. Nos charges fixes, très élevées, ne nous permettent pas de faire fonctionner ce centre avec un effectif inférieur à 50 enfants. Or, à la clôture des inscriptions, 39 enfants étaient inscrits. Dans ces conditions, et à notre grand regret, nous avons été amenés à supprimer cette activité.

Le camp jeunes n'a pu être réalisé pour la même raison: inscriptions insuffisantes.

Nous espérons obtenir davantage de participation dans les activités futures, à savoir:

Journée détente prévue le 05 septembre

Promenade en forêt le 03 octobre

Soirée cabaret le 06 novembre

Marché de Noël en décembre

Assemblée Générale le 10 décembre, dans la salle polyvalente de Sainte-Honorine du Fay.

Des informations plus détaillées vous seront transmises en temps utile pour chacune de ces activités.



# Association Sportive d' Avenay

Amis sportifs,

Alors que les adeptes du tennis ont profité des beaux jours d'été pour exercer leurs talents, les joueurs du FCA viennent de rechausser les crampons pour entamer la nouvelle saison.

Nous profitons de cette période de rentrée pour vous présenter un bref bilan de l'activité de ces deux sections.

TENNIS: La section est composée à ce jour de 49 adhérents, dont 14 adultes, 25 étudiants et 10 jeunes de moins de 12 ans ( plus 5 cartes d'invités).

Nous sommes donc satisfaits du bon résultat de cette section et nous souhaitons que cela continue dans la bonne humeur et dans les meilleures conditions possibles.

Il est rappelé que les consignes du règlement sont à respecter:

- Toute perte de clef d'accès au court ou clefs de cadenas doit être signalée auprès des responsables qui procéderont à une nouvelle vente de cadenas et à une nouvelle numérotation.

- Pour la réservation du court, 2 cadenas homologués par la section sont impératifs, sauf dans le cas de réservation pour une personne de la commune et un invité.

- Ne pas oublier de détendre le filet après la fin d'utilisation du court.  
Merci de votre compréhension.

Prochain renouvellement de cartes: prévu en janvier 1994.

Le Responsable de la section: J.L. Lechevalier.

FOOTBALL: Après un début de saison satisfaisant, la trêve de Noël nous a été presque fatale pour la suite du championnat ( à savoir 3 défaites pour les 4 matchs suivants ). La motivation fut retrouvée un mois avant la fin de la saison, mais trop tard pour pouvoir jouer la première place, avec notamment une très belle victoire contre Boulon qui finit deuxième.

Nous terminons donc quatrièmes au classement.

Cependant, nous avons éprouvé une grande satisfaction lors de la Coupe du Calvados pour laquelle nous avons joué 4 tours.

Le 23 mai 1993, le F.C.A. a organisé un tournoi. Malgré une faible participation ( 12 équipes), cette journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Toutes les équipes sont reparties enchantées de l'organisation, ce qui nous laisse espérer de belles rencontres pour les années à venir.

Nous signalons à nos supporters les dates des rencontres Seniors et

" Fanas" se jouant à AVENAY.

SENIORS- Tous les matchs commencent à 15 heures:

26 septembre 93	20 février 94
24 octobre 93	23 mars 94
11 novembre 93	10 avril 94
5 décembre 93	24 avril 94
30 janvier 94	8 mai 94

" FANAS"- Tous les matchs commencent à 10 heures:

19 septembre 93	28 novembre 93
3 octobre 93	12 décembre 93
10 octobre 93	16 janvier 94
24 octobre 93	6 février 94
7 novembre 93	6 mars 94
14 novembre 93	27 mars 94
21 novembre 93	17 avril 94

Plus les matchs de Coupe à des dates encore indéterminées.

Le Président: A.OLLIER.

Le 11 Septembre prochain, le Club de Tennis de Table d'AVENAY, fêtera son 10ème Anniversaire.

En effet, en 1983, sous l'égide du "Comité des Fêtes et des Loisirs, ce Club voyait le jour.

Un petit effectif pour commencer, puis, une équipe était engagée en "Championnat" seconde division U.F.O.L.E.P, affiliation de la Fédération des Oeuvres Laïques du CALVADOS

Celle-ci permet de pratiquer la compétition dans un bon esprit, c'est la charnière entre le Sport Loisir et la Haute Compétition.

Au fur et à mesure des saisons, le groupe des adhérents a grossi, pour atteindre une moyenne de 30 Joueurs actuellement.

Egalement, le nombre des équipes engagées en Championnat a varié. Lors de la dernière saison, 5 équipes étaient inscrites dans les diverses catégories :

- 2 en division Jeunes.
- 1 en seconde division.
- 1 en première division.
- 1 en promotion d'honneur.

Le nombre de Joueurs classés selon leurs performances, s'est considérablement accru. A la fin de cette saison, un total de 18 est recensé :

- 8 adultes hommes.
- 2 adultes femmes.
- 7 jeunes masculin.
- 1 jeune féminine.

Ce chiffre n'avait jamais été atteint par le Club.

Durant cette décennie, beaucoup de Joueurs ont fréquenté le Club. Certains ont eu un passage éphémère, d'autres sont restés 2 ou 3 ans, certains 7,8,9,10 ans.

Il est évident que par l'âge et les études, il n'est pas toujours facile de concilier le sport et études.

Beaucoup de bons résultats ont été obtenus dans les divers championnats, d'abord par équipe, ou plusieurs ont souvent terminé 1ère et seconde de leur groupe.

Actuellement, la catégorie la plus valorisante pour le Club, est la promotion d'Honneur, la division d'Honneur reste un palier au-dessus, mais il ne faut pas désespérer

C'est en Championnat individuel, que les meilleures performances ont été enregistrées. Durant plusieurs saisons, le Club bénéficiait de représentants au "Championnat de FRANCE" pour atteindre le chiffre record de 4, pour l'exercice 1991. Cette épreuve se déroulait dans l'YONNE.

Etaient qualifiés :

-LUCAS Isabelle, LEBEL Karine, MARCHEGIANI Maryline, CAILLARD Julien.

Il faut noter que Fabienne L'HOPITALIER et Isabelle LUCAS ont souvent participé à la phase finale du Championnat de FRANCE.

La même année, Karine LEBEL et Julien CAILLARD remportaient le 1er trophée pour le Club: La coupe du CALVADOS "Jeunes" = 24 équipes engagées.

Tous les ans, plusieurs "Jeunes" sont allés au C.R.E.P.S d'HOULGATE, afin d'effectuer un stage de perfectionnement, durant un W.E.

Pour qu'un Club fonctionne une dizaine d'années, il faut qu'une certaine ambiance règne, c'est le cas à AVENAY.

Néanmoins, il faut élever la voix, discipline obligatoire, mais l'humour et les éclats de rire l'emportent de "plusieurs sets".

Depuis plusieurs années, les entraînements sont effectués par :  
Fabienne L'HOPITALIER-Maryline MARCHEGIANI-Serge LE BEL et Gérard GENESLAY.

.../...



Pour le bon fonctionnement du Club, il ne faut pas oublier la sympathique participation des parents des Joueurs pour les différents déplacements des équipes, en Championnat, ainsi que l'encadrement des Jeunes pour les matchs à domicile.

Afin de pratiquer les différents Championnats dans de bonnes conditions, depuis plusieurs années, nous utilisons le gymnase d'EVRECY en plus de la salle des Fêtes d'AVENAY.

Le Tennis de Table peut être pratiqué par tous, et à tout âge, c'est ce qui est paradoxal pour ce sport. Il n'est pas rare lors des rencontres de Championnat, qu'un Jeune de 12 ans soit confronté avec un adulte de 60 ou 70 ans.

C'est un sport individuel, mais qui se joue en équipe, ce qui fait aussi son charme. Ce sport encore sain, n'est toujours pas parasité par l'argent, du moins en U.F.O.L.E.P, car depuis 10 ans, les rencontres se sont bien déroulées, parfois un esprit familial règne. Cela n'exclut pas d'assister à des matchs acharnés et passionnants.

Pour fêter les 10 ans du Club, un tournoi interne est organisé pour les anciens Joueurs, ceux d'aujourd'hui ainsi que Les Parents.

En fin de soirée, remise des récompenses, suivi d'un vin d'honneur, avec buffet froid pour ceux qui le désirent.

1 9 8 3 - 1 9 9 3 = 10 ANS C'EST BIEN.

1 9 9 3 - 2 0 0 3 = ? POURQUOI PAS.....

La 11ème année est déjà en route, beaucoup de Jeunes sont présents pour la relève. Il faut espérer que cette jeunesse soit toujours encadrée dans de bonnes conditions, ce qui fait la vitalité d'un Club.

BON SPORT A TOUS ET BON ANNIVERSAIRE POUR LE CLUB.

Le Responsable :

Gérard GENESLAY